



**PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 9 juin 2022

**DROIT DE RÉPONSE - COMMUNIQUE DE PRESSE FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT
NORMANDIE**

ORQUE DANS LA SEINE

Pierre-André DURAND, préfet de la Seine-Maritime a pris connaissance du communiqué de presse de la fédération France Nature Environnement Normandie, « *L'orque de la Seine, illustration de l'échec du plan Cétacés ?* » publié le 8 juin 2022, relayé sur les réseaux sociaux et par les médias locaux.

Le préfet déplore une mise en cause infondée des services de l'État et de ses opérateurs publics qui ont été mobilisés sur l'opération de suivi et d'accompagnement de l'orque, et réaffirme son complet soutien aux acteurs engagés (DDTM, DDPP, OFB, CEREMA, SDIS 76, Gendarmerie fluviale et maritime, ARS).

Le préfet salue également les opérateurs privés et le secteur associatif (GECC, Sea Shepherd France, observatoire PELAGIS) qui se sont associés aux services de l'État dans un esprit de coopération constructive. L'engagement de chacun a permis un traitement remarquable de cet événement hors norme en assurant la mise en œuvre de mesures techniques adaptées, à la hauteur de la situation.

L'affirmation mensongère de France Nature Environnement Normandie selon laquelle « Il a fallu attendre 15 jours de dérive d'un mammifère marin pour que la préfecture de Seine-Maritime se décide à agir » est inacceptable alors même que, si la présence de l'orque a bien été observée une première fois par les membres du GECC les 16 et 18 mai dans le milieu marin au niveau de l'estuaire de la Seine, puis à nouveau le 20 puis le 22 mai, cette fois dans la Seine, sans pour autant à ce moment susciter d'inquiétude ni d'alerte, comme les médias ont alors pu le partager, le préfet a été saisi par le GECC et l'OFB le mercredi 25 mai, sur la base de nouvelles images mettant en lumière des signes de santé dégradée de l'animal. L'après-midi même, le préfet a activé le Centre opérationnel départemental, regroupant les différents acteurs concernés et mobilisant les compétences des services spécialisés.

Cette mise en cause est d'autant moins acceptable que la fédération France Nature Environnement Normandie n'a pu avoir connaissance ni de l'ensemble des données, ni du contexte opérationnel, n'étant pas présente ni représentée sur le site, et qu'elle n'a proposé, à aucun moment, son appui ou formulé de propositions. Elle aura été, de bout en bout, absente du dossier. Elle se situe, aujourd'hui, sur le terrain du commentaire.

Cabinet du préfet
Service régional et départemental de la communication interministérielle

Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

1 sur 1